

## ADOPTION DE LA CHARTE DE LA COMMUNE NOUVELLE ÉVRY-COURCOURONNES

*Francis Chouat, Maire d'Évry et Stéphane Beudet, Maire de Courcouronnes annoncent que les deux Conseils municipaux de Courcouronnes, puis d'Évry se réuniront en vue de l'adoption de la délibération sur la création de la Commune Nouvelle Évry-Courcouronnes, ainsi que l'adoption de sa Charte, le jeudi 27 septembre 2018.*

Lors de la large concertation menée d'avril à juillet, les habitants ont pu exprimer leur vision et formuler leurs propositions pour la création de la Commune Nouvelle. 1543 propositions ont été recueillies dans les divers champs des politiques locales, à l'occasion des quatre réunions publiques, des douze réunions thématiques et des nombreuses rencontres dédiées sur les marchés et sur les événements des deux villes.



Ces contributions ont nourri la rédaction de la Charte de la Commune Nouvelle, qui fixe le cap des politiques publiques à mener pour répondre aux aspirations des habitants.

Cette charte sera soumise à l'approbation des élus des Conseils municipaux des deux Villes réunis le jeudi 27 septembre :

- à 19h en salle du Conseil, à Courcouronnes
- à 20h30 en salle des Mariages et du Conseil, à Évry

La délibération demandant officiellement la création de la Commune Nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sera adoptée à cette occasion.

Ces deux séances du Conseil municipal seront **diffusées en direct sur internet** afin de permettre à tous de suivre les débats sur l'avenir de la Commune Nouvelle.

### Contacts

Céline Hallier - Tél : 06 14 93 08 30

Alain Casedevant - Tél : 06 63 74 74 36



@EvyCourc



#EvyCourcouronnes

### Les points clés de la Charte

#### Un nouveau modèle communal

Cette charte débute par un constat, celui de « *l'émergence attendue d'un nouveau modèle communal* » qui doit permettre notamment de renforcer « *les équipements de quartier qui ont un rôle éminent à jouer, en tant que postes avancés d'un service public de proximité* » et de lutter contre « *la ségrégation territoriale, le déclassement et la paupérisation de certaines franges de la population* ».

#### Une commune plus forte dans le Grand Paris

La constitution d'un « *pôle communal plus puissant au sein d'une intercommunalité élargie et renforcée* » est l'un des objectifs revendiqués par cette charte. Pour renforcer la capitale de l'Essonne et l'ancrer dans le Grand Paris, la charte affirme clairement « *la priorité absolue à l'épanouissement des acteurs économiques, des fleurons aux TPE* » ; la volonté de poursuivre « *la mutation profonde de l'urbanisme de Ville Nouvelle* » ; la démarche de « *transition écologique et solidaire au cœur des transformations de la ville* » ; et l'accès « *aux savoirs et aux réseaux de demain* ».

#### Développer les services publics de proximité

La création de la Commune Nouvelle relève aussi de la volonté « *d'un service public plus fort au service des habitants* », dans le cadre d'un « *projet républicain assumé* » qui définit des priorités claires pour répondre aux défis, en matière :

- **d'éducation** avec « *un projet éducatif de territoire renforcé au service de la réussite de chacun* » ;
- de **l'action auprès des jeunes** en « *favorisant l'épanouissement et la réussite* » ;
- de **sécurité** avec « *des moyens mutualisés pour une meilleure protection des habitants* ;
- de **logement, des solidarités et de santé** en « *améliorant l'accès aux soins, développant la prévention et en soutenant les plus fragiles* ».

L'objectif est ainsi de « *soutenir la vie associative, accompagner les bénévoles, développer les politiques sportives et culturelles* », en menant une politique financière destinée à « *améliorer le pouvoir d'achat des habitants* » et enfin, en promouvant « *la République et l'Égalité entre les femmes et les hommes* ».

En termes de gouvernance, la Commune Nouvelle d'Évry-Courcouronnes entend fonder son action sur « *le respect des identités locales, la collégialité et le dialogue, et la subsidiarité et la proximité* ».

**Vous trouverez, en pièce jointe, l'intégralité de la Charte de la Commune Nouvelle.**

Contacts

Céline Hallier - Tél : 06 14 93 08 30

Alain Casedevant - Tél : 06 63 74 74 36



@EvryCourc



#EvryCourcouronnes